

Titre :

Analyse de la perception des québécois sur le développement des ressources minérales et comparaison de l'acceptabilité sociale avec le développement d'autres ressources naturelles

Type de programme

Maîtrise

Domaines de recherche

- Aménagement du territoire : Ressources naturelles et acceptabilité sociale

Directeurs de recherche

Roxane Lavoie et Michel Malo

Milieu de recherche

**École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional, Université Laval
INRS-ETE**

Le projet de maîtrise a lieu dans le cadre d'un partenariat entre l'Université Laval, l'INRS-ETE, la Commission géologique du Canada (CGC), Redevances Aurifères Osisko et Stornoway. L'étudiant sera co-dirigé par une professeure en aménagement du territoire, spécialisée dans l'intégration d'enjeux liés aux ressources naturelles en aménagement du territoire et dans la décision à plusieurs, et par un professeur en géologie, qui s'intéresse aux perceptions de l'exploitation des ressources naturelles. Les chercheurs de la CGC ont développé des outils pour informer les populations autochtones du grand Nord canadien et celles du Sud de leurs travaux de terrain en lien avec l'industrie minière et/ou pétrolière afin d'obtenir une certaine forme d'acceptabilité sociale de leur présence sur les territoires étudiés. Les compagnies ont été en contact étroit avec les populations autochtones du territoire de la Baie James et la population de Malartic. L'étudiant aura donc accès à des expertises variées en recherche, et aura également l'occasion de collaborer avec des chercheurs de la CGC et des entreprises privées. Le projet se réalisera également au sein du Centre de recherche en Aménagement et Développement (CRAD), qui rassemble plusieurs chercheurs travaillant sur des thématiques connexes, et qui offre aux étudiants de nombreuses occasions d'échanger avec des collègues.

Description du projet

La décision de développer une mine dans les années 2000 n'est plus qu'une seule question de rentabilité économique d'un projet, il faut obtenir une licence sociale d'opération (*social licence to operate*) auprès des communautés. Pour obtenir cette licence, il faut connaître les préoccupations des citoyens vis-à-vis du développement minier. Ces préoccupations sont fonction de la perception sociale de l'industrie minière en général et cette perception sociale est, elle, fonction de la connaissance qu'ont les citoyens sur l'industrie minière. Les citoyens des régions-ressources connaissent en général le monde minier et n'auront pas la même perception du développement minier que les citoyens qui habitent en milieu urbain loin des opérations minières. Les préoccupations et la perception sociale sont certainement différentes d'une région à l'autre, mais quelles sont les préoccupations communes? Quels sont les impacts appréhendés par la population? Quels sont les avantages et désavantages perçus par les citoyens en fonction de leur région? Est-ce que cette problématique du développement minier est semblable pour les ressources énergétiques (gaz et pétrole)?

Le but de ce projet est d'évaluer le niveau de connaissances de la population par rapport au développement des ressources naturelles et développer des guides pour favoriser l'acceptabilité sociale des projets de développement. Les objectifs secondaires sont les suivants : 1) Établir un portrait par région du Québec du niveau de connaissances sur les ressources naturelles (mines et hydrocarbures) et leur mise en valeur. 2) Déterminer quels sont les avantages et désavantages perçus par la population. 3) Déterminer quelles sont les attentes de la population par rapport au partage de la richesse et des bénéfices de l'exploitation des ressources. 4) Déterminer quels sont les principaux impacts appréhendés par la population. 5) Déterminer quel est le niveau de confiance des citoyens par rapport aux promoteurs du développement. 6) Comparer les deux filières de développement des ressources minérales et énergétiques.

L'analyse de la perception des québécois sur le développement des ressources minérales proposée dans ce projet est basée sur un sondage qui sera réalisé à la grandeur du Québec par l'entremise de questionnaires sur internet. Le questionnaire sera élaboré par l'équipe du projet en collaboration avec une maison de sondage. Trois régions seront ensuite identifiées pour des entretiens de groupe permettant d'approfondir certains aspects, sur la base de leur historique liée au développement minier et au profil issu du sondage. Les entretiens de groupe

viseront à évaluer et comparer l'évolution des perceptions suite au développement minier, ainsi qu'à identifier des critères pour l'évaluation de l'acceptabilité sociale d'un projet minier. Les participants seront invités à discuter de leur expérience par rapport au développement minier, puis à identifier ce qu'est un projet minier « pleinement satisfaisant » à l'égard de leurs préoccupations principales. Ces ateliers devraient donner des pistes afin d'identifier ce qui qualifie un développement minier socialement acceptable.

L'étudiant sélectionné travaillera principalement sur la composante de la recherche impliquant les entretiens de groupe, c'est-à-dire qu'il sélectionnera les territoires à l'étude, préparera les entretiens, les conduira et les analysera afin de faire le portrait des différentes perceptions du développement minier au Québec. Il sera également amené à faire des recommandations pour favoriser une prise de décision à plusieurs efficace afin de favoriser une bonne communication entre les entreprises et les autres groupes concernés lors du développement de projets miniers.

Exigences et conditions

- Détenir un baccalauréat dans un domaine pertinent.
- Avoir des connaissances sur l'exploitation des ressources naturelles, un atout.
- Avoir des connaissances par rapport à l'acceptabilité sociale.
- Avoir une bonne connaissance des méthodes d'analyse qualitative.
- Être intéressé à la prise de décision en groupe et à l'aménagement du territoire.
- Démontrer une très bonne maîtrise de l'anglais, parlé et écrit.
- Expériences recherchées: études, travail et/ou recherche dans le domaine des ressources naturelles, de l'acceptabilité sociale ou de l'aménagement du territoire.
- La maîtrise débutera en mai 2016.

L'étudiant devra être admis à l'un des programmes d'études de l'Université Laval suivants :

- Maîtrise en aménagement du territoire et développement régional

Profil recherché

- Aménagement du territoire
- Environnement
- Géographie
- Sciences sociales
- Sciences politiques

Soutien financier disponible

15 000\$ par année.

Documents exigés

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Relevé de notes
- Rapport d'appréciation d'un professeur

Envoyer ces documents à la professeure Roxane Lavoie par courriel: roxane.lavoie@esad.ulaval.ca

Date limite pour postuler

31 mars 2016

Pour plus d'information

Roxane Lavoie

Professeure et chercheure

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

Téléphone : (418) 656 2131 p. 5899

Courriel : roxane.lavoie@esad.ulaval.ca